PILOTE Formation

City'Pro Professionnels de Formation



FORMATION AGENT POLYVALENT EN LOGISTIQUE INDUSTRIELLE

PERSONNES CONCERNÉES
Toute personne expérimentée, appelée à manipuler un chariot de manutention automoteur à conducteur porté.

PRÉ–REQUIS
- Avoir 18 ans minimum (sauf certaines exceptions réglementées)
- Posséder les aptitudes médicales requises
- Comprendre le français

DUREE
133 heures

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES
- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
- Organisation par ateliers pédagogiques
- Plateau technique avec aire d'évolution et matériel identique à celui utilisé en entreprise, et répondant aux exigences de la recommandation R489
- Formateurs professionnels titulaires des CACES® et titulaires d'une formation à la pédagogie.

VALIDATION DES ACQUIS
Pour obtenir le CACES®, le candidat doit à la fois remplir les conditions de réussite aux épreuves théoriques et pratiques définies par la recommandation.

DISPOSITIF DE SUIVI
Feuille d'émargement par ½ journée et attestation de stage

LIEU DE LA FORMATION
Au sein d'une agence CITY PRO où les plateaux techniques sont validés par un certificateur, ou dans l'entreprise du candidat, si les conditions techniques sont respectées et répondent au cahier des charges de la recommandation.

CONTEXTE
Permettre aux chefs d'entreprises de satisfaire aux dispositions réglementaires définies dans le décret N° 98-1084, arrêté du 2 décembre1998.

OBJECTIFS DE LA FORMATION
L'apprenant doit au terme de cette formation, disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique nécessaires à sa conduite en sécurité. L'objectif de la formation est notamment de lui apporter les compétences nécessaires à la conduite d'un chariot de manutention automoteur à conducteur porté en situation de travail, de lui transmettre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité de ce matériel, de lui communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation, de lui permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

Il devra maîtriser la conduite des chariots de manutention automoteur à conducteur porté d'une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R489 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAMTS) et obtenir le CACES® R489 cat 1B et R485 cat 2 de la catégorie visée
Connaître les bases en logistique

FORMATION THEORIQUE

A - Connaissances générales
B - Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
C - Les principaux types de chariots de manutention - Les catégories de CACES®
D - Notions élémentaires de physique
E - Stabilité des chariots de manutention
F - Risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté
G - Exploitation des chariots de manutention à conducteur porté
H -- Vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté

FORMATION PRATIQUE

A - Prise de poste et vérification
B - Conduite et manœuvres
C - Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance
D - Gestes et postures
E - Bases en logistiques
F - Bases en préparation de commande